

L'ANALYSE

À partir des situations détectées, la phase d'analyse va consister à rechercher les solutions de compensation à mettre en place en identifiant la nature du risque et de l'environnement de travail, en questionnant la disponibilité, les besoins ou encore les motivations des parties.

Les principales situations problématiques de cette phase relèvent de la difficulté à coordonner les acteurs du sujet, des freins inhérents à l'organisation de la fonction publique quant aux délais et aux procédures, d'un manque de connaissance et d'outillage sur le sujet et enfin, des situations de déni. Plusieurs situations problématiques peuvent être rencontrées à cette phase :

- Une difficulté à coordonner les différents acteurs (absence de pluridisciplinarité)
- L'absence de processus de traitement
- Le déni de l'agent malgré la détection
- Le manque de connaissance des dispositifs existants
- Un manque de communication avec la médecine de prévention
- Un manque de communication entre les différents acteurs

Le manque de connaissance des dispositifs existants

Le monde du handicap avec ses acteurs, ses notions juridiques, ses sigles et ses dispositifs peut s'avérer complexe et difficile d'accès de prime abord. Cela demande effectivement du temps et des moyens afin d'évoluer dans des notions différentes de celles habituellement rencontrées.

De nombreux dispositifs existent et sont à disposition des employeurs pour les aider à maintenir dans l'emploi leurs agents. Néanmoins ces dispositifs sont parfois méconnus des employeurs et donc des agents eux-mêmes